

RAPPEL - RENOUELEMENT D'IMMATRICULATION ET PPC (DATE LIMITE 31 MARS 2023)

03/22/2023

Ceci est un rappel que la date limite du renouvellement d'immatriculation incluant la soumission du Programme de perfectionnement des compétences (PPC) est le 31 mars 2023 à 23h59 heure normale de l'Atlantique (HNA). Je vous encourage de compléter votre renouvellement le plus rapidement possible au cas vous auriez besoin d'assistance.

Non-conformité aux exigences de renouvellement : Après 23h59 HNA le 31 mars, tous (toutes) les membres dont le renouvellement est en retard (plan d'apprentissage du PPC, mise à jour du profil, mise à jour relative à la pratique et/ou paiement des droits) feront l'objet d'une suspension. **Un(e) membre active ou membre provisoire qui a été suspendu(e) doit payer des droits de réintégration de 452 \$ en plus du coût de renouvellement de 452 \$.** Le 1er avril, la registraire informe le plus récent employeur inscrit au dossier du (de la) membre que la membre en question a omis de renouveler son immatriculation et que celui-ci (celle-ci) est suspendu(e).

Comment compléter le processus de renouvellement?

- Connectez-vous à votre [compte membre ADNB](#) en utilisant votre ID utilisateur (l'adresse courriel utilisée pour les correspondances de l'ADNB) et votre mot de passe. Cliquez sur « Ouverture de session »

- **NOUVELLE fonctionnalité de sécurité pour 2023 - Authentification à deux facteurs:** Une fois que vous avez accédé à votre compte, le système vous enverra automatiquement un code de sécurité à votre adresse courriel. Entrez le code de sécurité et cliquez sur « Valider » pour accéder à la page principale de votre compte de membre de l'ADNB.

- Consultez le [Guide de renouvellement](#)

- Si vous effectuez le renouvellement au travail, nous vous avisons que le niveau de sécurité du pare-feu du réseau peut interrompre le fonctionnement de la base de données Alinity. Assurez-vous que le JavaScript est activé et que le navigateur Internet utilisé est la dernière version mise à jour. Si vous rencontrez des difficultés techniques pour renouveler votre immatriculation à partir de votre milieu de travail, essayez un autre navigateur Internet (Internet Explorer, Google Chrome, Firefox). Il se peut que vous deviez effectuer le renouvellement d'immatriculation à partir d'un autre ordinateur (c.-à-d. l'ordinateur ou portable personnel).

L'exigence de 2 objectifs d'apprentissage reprend pour la soumission PPC 2023-2024

En raison de l'impact de la COVID-19, un seul objectif d'apprentissage était requis pour la soumission de PPC 2022-2023. Cela étant dit, l'exigence de 2 objectifs d'apprentissage a repris pour la soumission PPC 2023-2024.

Demande de démission ou de changement de catégorie de membre

Si vous ne prévoyez pas de renouveler votre immatriculation ou vous souhaitez changer votre statut à la catégorie de membre retirée, veuillez communiquer immédiatement au bureau de l'ADNB à registrar@adnb-nbad.com en soumettant une demande écrite avant la date limite du 31 mars afin d'éviter une suspension pour non-conformité aux exigences de renouvellement.

Si vous avez des questions, s'il vous plaît, répondez à ce courriel et je serai heureuse de vous aider.

Registraire par intérim,
Carolyn Lordon, MSc, Dt.I.

**Dans ce courriel, l'utilisation du mot « membre » au féminin désigne aussi bien les hommes que les femmes.*